

## Éditorial

Nul n'ignore plus que l'État français a entrepris de se moderniser. Pour ce qui touche à l'enseignement supérieur et à la recherche, des opérations majeures ont été lancées avec, entre autres, l'installation, en 2007, d'une Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES).

Depuis cet été, un classement des revues de psychologie, et autres domaines des sciences humaines et sociales, réalisé sous l'autorité de l'AERES, agite, non sans raison, universitaires, chercheurs, responsables de publication. Des centaines de revues scientifiques ont été classées en trois catégories censées représenter leurs qualités : catégories A et B, regroupant les revues de tout premier plan et importantes, la catégorie C, désignant des revues de second rang ou revues non scientifiques (vulgarisation, etc.). C'est dans cette dernière catégorie que se trouve classé le *Bulletin de psychologie* !

Ceux de nos lecteurs, chercheurs et enseignants chercheurs, travaillant en France, savent, aujourd'hui, ce qu'il en est. Quelques informations et commentaires éclaireront nos lecteurs praticiens de la psychologie et ceux, nombreux, qui dans des universités ou des centres de recherche à l'étranger, prennent connaissance, à travers le *Bulletin de psychologie*, des travaux qui intéressent leur domaine.

Ce classement des revues est présenté comme un outil destiné à l'évaluation des qualités de candidats à l'enseignement, à la recherche, des qualités des laboratoires de recherche. Qu'un Ministère se doive d'évaluer ce que font les chercheurs et les universitaires, rien de plus normal et légitime. On pouvait espérer que cette agence, « autorité administrative indépendante » se dote d'outils valides et reconnus. Or l'AERES, ayant requis, pour la circonstance, quelques membres du CNU et du CNRS, pour la psychologie tout au moins, a choisi un classement résultant de l'utilisation de l'un des outils les plus contestables et critiqués en matière de bibliométrie, le facteur d'impact. Selon l'AERES, « Dans l'ensemble, la classification A, B, C correspond à l'étendue du rayonnement des revues » dont est censé rendre compte le facteur d'impact. Que le rayonnement d'une revue soit réduit au calcul de la consommation de ses articles scientifiques, est sidérant et discrédite la commission AERES-CNRS-CNU elle-même.

Tout le monde connaît aujourd'hui les ficelles que peuvent utiliser les directeurs de publication et les éditeurs pour gonfler le facteur d'impact d'une revue <sup>1</sup>. Les premiers, avec le concours des relecteurs, conseilleront à l'auteur d'un article d'ajouter telle et telle référence, les seconds afficheront les articles en ligne, avant publication, par exemple, multipliant ainsi l'affichage des « bonnes » références.

Outre le fait que ces manipulations contribuent à faire monter le fameux facteur d'impact, elles augmentent du même coup le poids des revues en langue anglaise, largement dominantes en psychologie comme dans tous les domaines scientifiques. Or, la plupart des revues de langue française ont été classées en C, quelques unes d'entre elles ont été, dans un deuxième classement publié un mois plus tard, haussées de C à B, mais affublées d'un nez rouge - elles sont alors notées B' - selon des critères pour le moins opaques. À l'issue de cette révision, le *Bulletin de psychologie* reste classé en C.

Précisons que le résultat, provocateur, des travaux de la commission a été modulé par quelques considérations. Certaines font appel à un argument d'autorité : la dimension internationale de l'opération. La commission s'est référée au classement de la Fondation européenne de la science (ESF)

---

1. Voir, notamment, Beauvois J.-L., Pansu P., Facteur d'impact et mondialisation culturelle, *Psychologie française*, 53, 2008, p. 211-222 et Tiberghien G., Beauvois J.-L., Domination et impérialisme en psychologie, *Psychologie française*, 53, 2008, p.135-155. Voir, également, Gingras Y., La fièvre d'évaluation de la recherche. Du mauvais usage des faux indicateurs. Note de recherche, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, Université du Québec à Montréal, mai 2008.

qui a publié l'Index européen de référence pour les humanités (ERIH). D'ailleurs l'ERIH donne un sens différent aux catégories : « c'est un classement manifestant la visibilité internationale des revues : A = revue de niveau mondial ; B = revue de niveau international ; C = revue de niveau national. À noter : ce classement n'est pas lié à un jugement de valeur - les revues sélectionnées étant toutes de bon niveau ; autrement dit, une revue classée C peut être d'excellent niveau mais n'avoir qu'un rayonnement national. »

D'autres considérations visent l'apaisement, en assurant que, pour la 16<sup>e</sup> section du CNU, le rang de la revue ne fait pas partie des critères de qualification retenus par la section.

Tous, ESF, AERES, accompagnent leurs listes d'un avertissement : attention à ne pas l'utiliser isolément, comme unique critère, pour la promotion ou la qualification de candidats à un poste, pour une bourse de recherche...

De tels avertissements sont raisonnables, de même qu'il est raisonnable de penser que toute instance d'évaluation a pour fonction de classer et, par conséquent, d'éliminer. Or quoi de plus efficace que le recours à un critère, parmi d'autres, bien sûr, simple d'usage, et qui, de plus, bénéficie de l'onction de la « communauté scientifique internationale ». De tels avertissements sont-ils plutôt naïfs ou simplement cyniques ?

On est confondu de constater à quel point nos scientifiques d'aujourd'hui ont intégré le virus du productivisme, dont celui de la citation n'est qu'un sous-produit. C'est, d'un côté, la marque d'une aliénation à une idéologie affairiste et mondialiste, et, d'un autre côté, une infantilisation de ceux qui sont invités à croire - ou à faire semblant de croire - que, pour être publiés, le plus important n'est pas de penser de façon originale, mais d'être dans le moule, en déférant aux normes de productivité. Citer un article sans l'avoir lu tend, malheureusement, à devenir monnaie courante, et les contacts qu'entretiennent les membres d'un comité de lecture, d'un comité de rédaction, avec les auteurs d'articles, permettent fréquemment de repérer l'artifice.

On est confondu, encore, de voir ce classement diffusé aussi brutalement alors que, sur le plan national, comme à l'échelle européenne se multiplient travaux de commissions, congrès internationaux<sup>2</sup>. On y trouve des recommandations de prudence quant à l'utilisation de classements de revues issus de leur facteur d'impact, à la nécessité impérieuse de validation externe de ce facteur. Soit le B. A. BA d'un travail de quantification. Comment comprendre la diffusion de ces listes de classement, par la commission AERES-CNRS-CNU, composée de personnes supposées averties de leur caractère simpliste et de leur absence radicale de valeur scientifique ?

À l'endroit de tels classements, les réactions vives et virulentes ont été et continuent d'être nombreuses dans le domaine des sciences humaines et sociales, en France, bien sûr, mais en Europe, dont la lettre des responsables de dix revues notoires d'histoire des sciences, en langue anglaise, demandant qu'elles soient retirées des listes de l'ERIH. Aux États-Unis et au Canada, chercheurs et universitaires sont fatigués de devoir lutter avec de débilissants facteurs d'impact qui n'informent en rien sur la qualité d'un article, la qualité d'un auteur, la qualité d'une équipe, mais comptabilisent à l'aune d'un indicateur de consommation industrielle.

En France, les protestations<sup>3</sup> entraînent des mouvements de personnel, des démissions ou propositions de démission, mais aussi, des discussions, des révisions. Il n'en reste pas moins que le classement diffusé est, pour notre part, fortement préjudiciable aux auteurs, aux experts, aux lecteurs et à l'équipe qui anime le *Bulletin de psychologie*.

Voici quelques années, en 2003, Philippe Jeannin, chargé de mission, remettait à la Direction de la recherche du ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies, un rapport synthétique et final de mission (1999-2003) « Revuemétrie de la recherche en sciences humaines et sociales ». Le *Bulletin de psychologie* apparaissait au troisième rang des revues de langue française

2. Citons, entre autres les réunions, en 2007 et 2008, de la commission du CNRS « Évaluation de la production scientifique en sciences humaines et sociales », la réunion annuelle de l'*International Society for Scientometrics and Informetrics*, en juin 2007, à Madrid.

3. Voir l'appel « Pour le retrait complet et définitif de la "liste des revues" de l'AERES », <<http://www.appelrevues.org/>>.

sous le critère « revue au cœur de la discipline dans lesquelles il est particulièrement recommandé aux chercheurs de publier ». Dans la totalité des revues de psychologie, soit au niveau international, le *Bulletin de psychologie* était classé au 30<sup>e</sup> rang sous ce même critère. On se demande pourquoi, cinq années plus tard, aucune référence n'est faite à ce travail. Que s'est-il donc passé pour que le *Bulletin de psychologie* passe de la catégorie des revues « dans lesquelles il est particulièrement recommandé aux chercheurs de publier » à la classe C : revue de second rang, revue non scientifique, ou, moindre mal, revue de niveau national <sup>4</sup> ?

Est-ce qu'une revue, dont plus de 30 % des abonnés sont à l'étranger, dont 25 % des auteurs, premiers signataires, publiés en 2007, sont affiliés à une université étrangère, est une revue de « niveau national » ? Pourquoi des bibliothèques universitaires du Canada, des États-Unis, de plusieurs pays d'Amérique du sud, mais aussi du Liban, de pays d'Europe centrale et de l'Est restent-ils fidèlement abonnés au *Bulletin de psychologie*, sinon pour avoir connaissance de travaux qui ne sont pas tous passés au moule des normes productivistes ? Enfin, le classement, même « corrigé », est un camouflet porté à la francophonie, dont le XXII<sup>e</sup> sommet vient de s'achever à Québec. Est-ce en déconsidérant des revues scientifiques de langue française que l'AERES entend justifier sa politique ?

Le Bulletin de psychologie

---

4. Stéphane Laurens, membre de notre comité de rédaction, publie une analyse très instructive, fondée sur la base de données PsycInfo <<http://www.bulletindepsychologie.net>>.